

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

PJLO OUVERTURE, MODERNISATION ET RESPONSABILITÉ DU CORPS JUDICIAIRE -
(N° 1441)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 106

présenté par
M. Didier Paris

ARTICLE 12

À l'alinéa 32, supprimer les mots :

« du dernier alinéa du II *bis* et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.